



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 8 juin 2019 au centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs

1. Ouverture de l'assemblée et constat du quorum

Marc Chartrand, administrateur de l'ABVLACS, constate le quorum et ouvre l'assemblée générale annuelle de 2019 à 9 h 07.

2. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée et d'élection

John (Sean) Dalzell, appuyé par Marie-Andrée Clermont, propose que Marc Chartrand soit président d'assemblée et président d'élection, Samuel Shapiro soit secrétaire d'assemblée et Jean Thuot soit secrétaire d'élection.

La motion est adoptée.

3. Mot du président

John (Sean) Dalzell, président de l'ABVLACS, prononce le mot du président.

M. Dalzell souligne que la mission de l'ABVLACS est de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau dans les bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs dans une perspective de développement durable.

Puis, M. Dalzell rappelle que l'ABVLACS est le seul organisme à but non lucratif à Sainte-Anne-des-Lacs qui se préoccupe de la qualité de l'eau. Il précise que l'ABVLACS est un organisme de terrain qui dispose d'une équipe de bénévoles (ex. : les chefs de lac, les membres du conseil d'administration) et collabore avec des partenaires (ex. : Conseil régional de l'environnement des Laurentides [ci-après « CRE Laurentides »], Héritage du Nord, Éco-corridors, Abrinord) ainsi que les trois ordres de gouvernement (fédéral, provincial, municipal).

Ensuite, M. Dalzell note que les effectifs de l'ABVLACS sont en baisse depuis la crise des algues bleues en 2008 et que le recrutement des membres de l'organisme et du conseil d'administration est difficile. Il communique la bonne nouvelle que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a décidé de subventionner l'ensemble des tests du programme du Réseau de surveillance volontaire des lacs (ci-après « RSVL ») du gouvernement du Québec. Par contre, il mentionne que l'ABVLACS a dû puiser dans les revenus issus de ses adhésions pour payer 25% du salaire de l'agente de liaison pendant l'été 2019.

4. Adoption de l'ordre du jour



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 8 juin 2019 au centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs

L'assemblée se poursuit sous la présidence de Marc Chartrand.

Andrée Cousineau, appuyée par Ghislaine van Berkom, propose que l'ordre du jour soit adopté.

La motion est adoptée.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 9 juin 2018

Comme les membres de l'ABVLACS ont pu consulter sur le site Web à l'adresse www.abvlacs.org avant la tenue de la présente assemblée, le procès-verbal de l'AGA du 9 juin 2018 et pour accélérer le déroulement de la présente assemblée, M. Chartrand, président d'assemblée, propose d'exempter Samuel Shapiro, secrétaire d'assemblée, d'en faire la lecture (quelques copies papier sont disponibles à l'arrière de la salle).

Puis, M. Chartrand, président d'assemblée, demande à l'assemblée s'il y a des questions sur le procès-verbal du 9 juin 2018.

Aucune question n'est posée à ce sujet.

Ensuite, Ron Drennan, appuyé par Julien Marc-Aurèle, propose que le secrétaire d'assemblée soit exempté de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2018 et que celui-ci soit adopté.

La motion est adoptée.

6. Dépôt du rapport financier du 31 décembre 2018

Au nom de Norman G. Bergeron, trésorier de l'ABVLACS, Marc Chartrand, président d'assemblée, dépose le rapport financier du 31 décembre 2018 :

Revenus (18 864\$)		
Total des revenus		18 864\$
Total des dépenses		-9 035,13\$
Total annuel – déficit		-1 083,88\$
Bilan de 2018		
	Évolution des actifs	3 416,12\$
	Solde au début de l'année	13 746,72\$



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS
tenue le 8 juin 2019 au centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs**

	Surplus (déficit)	-1 083,88\$
	Total à la fin de l'année (caisse populaire)	10 635,62\$
	Compte PayPal à la fin de l'année	1 927,22\$
	Petite caisse à la fin de l'année	100\$
	(Total comptes client)	0\$
	(Total comptes fournisseur)	4 500\$
	Solde à la fin de 2018	17 162,84\$

7. Présentation des réalisations 2018, du plan d'action 2019 et du budget 2019

John (Sean) Dalzell, président de l'ABVLACS, présente les réalisations 2018.

M. Dalzell explique que nous avons fait des tests pour tous les 19 lacs de Sainte-Anne-des-Lacs en 2018. Il mentionne le mandat effectué par Josianne Dion, l'agente de liaison du CRE Laurentides pour l'été 2018, concernant les plantes aquatiques exotiques envahissantes (ci-après « PAEE »), le périphyton, les carnets de santé et le RSVL. Il souligne également la présence des bénévoles de l'ABVLACS lors de certains événements de la municipalité, soit la Journée de l'arbre du 12 mai 2018, les deux journées d'analyse de l'eau des puits en été 2018 et la Journée de la famille du 18 août 2018. Qui plus est, il met en évidence l'établissement d'un calendrier scientifique d'analyse des lacs à partir de 2018 par un comité composé, entre autres, de Catherine Rivard, Josianne Dion et Jacqueline Laporte (responsable du Service de l'environnement à la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs), qui fait des tests sur un lac pour trois années consécutives avant de prendre une pause de trois à quatre ans et de refaire la séquence.

Une brève période de questions s'ensuit.

Puis, au nom de Norman G. Bergeron, trésorier de l'ABVLACS, John (Sean) Dalzell, président de l'ABVLACS, présente le budget 2019 :

REVENUS – DÉPENSES	Prévision 2019 (\$)	Exercice 2018 (\$)
TOTAL DES REVENUS	23 040	18 864
TOTAL DES DÉPENSES	23 047	9 035,13
BÉNÉFICE (DÉFICIT)	(7)	(1 803,88)

MaryAnn Dalzell, appuyée par Yves Briand, propose que le budget 2019 soit adopté.



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 8 juin 2019 au centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs

La motion est adoptée.

John (Sean) Dalzell, président de l'ABVLACS, présente le plan d'action 2019 de l'ABVLACS. Les actions envisagées pour 2019 sont les suivantes :

1. Embaucher une agente de liaison en partenariat avec la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et le CRE Laurentides
2. Réaliser les collectes d'échantillons de 13 lacs en plus du lac des Seigneurs dans le cadre du RSVL
3. Ajouter trois lacs dans le cadre du protocole sur le périphyton qui sera suivi sur les lacs Guindon, des Seigneurs et Saint-Amour
4. Détecter et suivre les PAEE
5. Mettre à jour les carnets de santé des lacs
6. Sensibiliser la clientèle des quatre camps de jeunesse à Sainte-Anne-des-Lacs, c'est-à-dire le Camp Olier, les Clercs de Saint-Viateur, le Lac Marois Country Club et le Magicoparc
7. Sous condition de l'acceptation d'une demande de financement auprès de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut, mettre en place un partenariat avec la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs concernant un projet sur une station de lavage des embarcations
8. Revoir l'ensemble de nos communications avec nos membres et la population de Sainte-Anne-des-Lacs en général (ex. : le site Web de l'ABVLACS)
9. Évaluer la disponibilité des subventions pour d'autres projets sur le terrain en 2020

Une période de questions s'ensuit.

8. Présentation d'Émilie Secours, agente de liaison du CRE Laurentides pour l'été 2019

Émilie Secours, agente de liaison du CRE Laurentides pour l'été 2019, présente un aperçu des activités qui ont été convenues entre le CRE Laurentides, la municipalité et ABVLACS pour la saison 2019.

Mme Secours explique que son mandat comprend principalement deux volets.

Le premier volet concerne la caractérisation et la connaissance afin d'appuyer l'ABVLACS. Cela comprend notamment :

1. Former des chefs de lacs



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 8 juin 2019 au centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs

2. Accompagner des bénévoles sur le terrain
3. Suivre le périphyton sur cinq lacs (Boucané, Cupidon, Guindon, des Seigneurs et Violon) de la mi-juillet à la mi-août pour la première année sur trois années consécutives (2019-2021)
4. Caractériser des plantes et des herbiers aquatiques
5. Mettre à jour des carnets de santé et le document de suivi des plans directeurs des lacs

Le second volet est lié à la sensibilisation et à la communication. Cela implique, entre autres :

1. Tenir des activités avec les jeunes des camps de jeunesse sur les PAEE
2. Tenir un kiosque du CRE Laurentides le 15 juin prochain
3. Diffuser de l'information aux visiteurs
4. Aider les bénévoles concernant la prise des prélèvements et le suivi du périphyton
5. Surveiller les PAEE et mettre à jour les carnets de santé pour neuf lacs (Colette, Guindon, des Seigneurs, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour, Suzanne et Violon)

Puis, Mme Secours souligne qu'il ne faut jamais arracher des plantes.

Enfin, Mme Secours conclut en rappelant la tenue d'une formation concernant le protocole d'échantillonnage de la qualité de l'eau et des mesures de transparence qu'elle animera à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs samedi prochain, soit le 15 juin 2019, de 9 h à 11 h.

9. Élection du conseil d'administration

Marc Chartrand, président d'élection, avise l'assemblée que cette année, trois administrateurs terminent leur mandat de deux ans et tous les trois souhaitent renouveler leur mandat au CA : il s'agit de Jeanne Kavanagh, John (Sean) Dalzell et Samuel Shapiro.

Norman G. Bergeron, appuyé par Yves Briand, propose que ces trois administrateurs soient reconduits dans leurs fonctions en bloc.

La motion est adoptée.

Puis, M. Chartrand, président d'élection, annonce que les élections ont lieu pour quatre postes sur 11 cette année, pour remplacer quatre administrateurs qui quittent les postes suivants :

Poste 7 (bassin Castor et Massé) – Catherine Rivard se retire.



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS
tenue le 8 juin 2019 au centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs**

Poste 8 (bassin Castor et Massé) – Ce poste est vacant à la suite de la retraite de Norman G. Bergeron du poste 5 et la réaffectation de Samuel Shapiro du poste 8 au poste 5.

Poste 9 (bassin Blondin) – Jean Thuot se retire.

Poste 11 (hors bassin) – Catherine Mulligan se retire.

M. Chartrand, président d'élection, demande à la salle s'il y a des nominations pour ces quatre postes.

Cinq personnes se portent candidates à ces quatre postes : Dominique Alarie, Beatrix Franco, Catherine Mulligan, Josée Plante et Kenneth Russell-Murray.

Puisqu'il y a cinq candidatures pour quatre postes, une discussion s'ensuit sur la procédure à suivre dans le cadre des présentes élections.

Jean Thuot, appuyée par Andrée Cousineau, propose d'augmenter le nombre d'administrateurs de l'ABVLACS de 11 à 12 et le nombre de sièges au conseil d'administration de 13 à 14 personnes (y compris deux sièges de la municipalité) en vertu de l'article 5.3 des statuts et règlements de l'ABVLACS.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, cette motion est mise aux voix; un vote à main levée est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant : pour : 25; contre : 15

Puis, Marie-Andrée Clermont, appuyée par Norman G. Bergeron, propose que Dominique Alarie, Beatrix Franco, Catherine Mulligan, Josée Plante et Kenneth Russell-Murray soient élus membres du conseil d'administration de l'ABVLACS en bloc.

La motion est adoptée.

En conséquence, Dominique Alarie (poste 7), Beatrix Franco (poste 8), Catherine Mulligan (poste 11), Kenneth Russell Murray (poste 9) et Josée Plante (poste 12) sont élus membres du conseil d'administration de l'ABVLACS.



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS
tenue le 8 juin 2019 au centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs**

Jean Thuot, secrétaire d'élection

10. Proposition de comités de travail et invitation à la participation

Marc Chartrand, président d'assemblée, propose la création de quatre comités de travail sur les thèmes suivants :

1. Horticulture et aménagement des propriétés (président : Marc Chartrand)
2. Plantes aquatiques envahissantes (président : Jean Thuot)
3. Communications (présidente : Jeanne Kavanagh)
4. Marketing, promotion et kiosques (présidente : Andrée Cousineau)

Puis, les présidents de ces comités de travail présentent ceux-ci à tour de rôle.

Ensuite, par acclamation, il est convenu de procéder à la formation de ces quatre comités.

11. Période de questions

Il est procédé à la période des questions.

12. Levée de la séance

Josée Plante, appuyée par Ghislaine van Berkom, propose que la séance soit levée afin de clore l'assemblée générale annuelle de 2019.

La motion est adoptée.

En conséquence, la séance est levée à 10 h 42.

Procès-verbal préparé par Samuel Shapiro, secrétaire d'assemblée, et Jean Thuot, secrétaire d'élection.